

Module de spécialisation

ENREGISTREMENT RNCP/RS : ÉLABORER LES RÉFÉRENTIELS ET STRUCTURER EN BLOCS DE COMPÉTENCES

Dans une démarche d'enregistrement d'une certification au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique, France compétences exige une rédaction de vos référentiels métiers et compétences conforme à leurs attendus (critère 2 du RS et critère 3 du RNCP). Une rédaction efficace des compétences permet ensuite de bien les évaluer, en fixant des critères centrés sur leur mise en œuvre. Cette ingénierie des compétences est également très utile pour d'autres démarches : rédaction des référentiels par les branches professionnelles, la gestion prévisionnelle des emplois, élaboration de référentiel pédagogique...

Comment se formule une compétence ? Comment construire un référentiel d'activités et un référentiel de compétences ? Comment structurer sa certification en blocs de compétences ? Comment évaluer les compétences en cohérence avec les autres référentiels ? Cette formation vous permettra de satisfaire aux attendus de France compétences en matière d'élaboration des référentiels.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Rédiger des référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation en respectant les règles de l'écriture en compétences
- > Structurer une certification en blocs de compétences

PROGRAMME

ÉCRIRE EN COMPÉTENCES

- > Nature de la compétence et des éléments qui la composent
- > Impératifs de formulation des compétences
- > Principes méthodologiques de description et de contextualisation des compétences

CONSTRUIRE DES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES

- > Éléments constitutifs d'un référentiel d'activités et d'un référentiel de compétences
- > Analyse du modèle fourni par France compétences
- > Principes méthodologiques de construction d'un référentiel d'activités et d'un référentiel de compétences

STRUCTURER UNE CERTIFICATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

- > Certifications concernées
- > Structuration des certifications en blocs de compétences : contours, principe de construction, granularité, lisibilité, traçabilité
- > Principes de construction d'une offre de formation visant des blocs de compétences

CONSTRUIRE UN RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

- > Principes de l'évaluation des compétences
- > Modalités d'évaluation cohérentes avec les compétences évaluées
- > Formulation de critères d'évaluation

Travaux en sous-groupe sur vos propres projets

Poursuivez votre professionnalisation en certification professionnelle :

- > Produire l'étude d'opportunité et prouver la valeur d'usage
- > Concevoir un règlement de certification et un processus qualité
- > Déposer une demande d'enregistrement sur le système d'information de France compétences
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification



2023

18 AU 21
SEPTEMBRE

PUBLIC

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, etc., possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RS ou au RNCP

PRÉREQUIS

- > Avoir suivi la formation « Enregistrer une certification au RNCP ou RS » ou satisfaire au test de validation des acquis de cette formation
- > Avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement, refus d'enregistrement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets, kit d'outils
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Valérie Hellouin, consultante senior, responsable du pôle certification professionnelle à Centre Inffo



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

ENREGISTREMENT RNCP/RS : ÉLABORER LES RÉFÉRENTIELS ET STRUCTURER EN BLOCS DE COMPÉTENCES


 21 heures sur 4 jours
 € 1 895 € HT (TVA 20 %) 2 274 € TTC
 De 3 à 6 personnes maximum

MODULE 1

Objectifs pédagogiques

- > Comprendre la nature de la compétence et des éléments qui la composent
- > Identifier les impératifs de formulation des compétences
- > Comprendre les principes méthodologiques de description, de contextualisation et finalisation des compétences

ÉCRIRE EN COMPÉTENCES

JOUR 1	
	
2h30	
14H-16H30	2H30

MODULE 2

Objectifs pédagogiques

- > Comprendre et appliquer les principes méthodologiques de construction et de validation des référentiels d'activités et de compétences

CONSTRUIRE DES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 2	JOUR 3	
				
1h	2h	3h30	2h30	
16H30-17H30	10H-12H	14H-17H30	10H-12H30	9H

MODULE 3

Objectifs pédagogiques

- > Identifier les certifications concernées
- > Comprendre la structuration des certifications en blocs de compétences

STRUCTURER UNE CERTIFICATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

JOUR 3	JOUR 4	
		
3h30	2h30	
14H-17H30	10H-12H30	6H

MODULE 4

Objectifs pédagogiques

- > Comprendre les principes de l'évaluation des compétences
- > Identifier des modalités d'évaluation cohérentes avec les compétences évaluées
- > Formuler des critères d'évaluation

CONSTRUIRE UN RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

JOUR 4	
	
3h30	
14H-17H30	3H30

